GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

le Kiosk

le magazine d'information de GDS Bretagne

Le dossier p. 7-9

L'utilisation des antibiotiques en élevage : Où en est-on ?

n°15
MAI 2017

Portrait

Pierrick Le Labourier
Un homme de terrain

p. 15

À votre service:

Conseil captage : nouveau service de GDS Bretagne

p. 6

édito

sommaire

CÔTÉ GDS p/ 3 - 5

• Événement : INNOVAL créée par EVOLUTION, BCEL Ouest et GDS Bretagne • Témoignage : Santé de la mamelle : le conseiller local, un appui réactif de proximité ! • Formation : le veau artificiel «Calgary» en test • Brève de zone : Médecines complémentaires. • Réunions annuelles de zones : retour en images • Budget 2017 : Nos choix pour rester réalistes et offensifs • BVD : La boucle ultra TST est disponible ! • Veille sanitaire : Conséquences prévisibles de l'épisode récent de grippe aviaire ? • Concours / Comices : GDS Bretagne assure l'excellence sanitaire

ENTRE NOUS p/ 6

• Avec les Producteurs Laitiers Fermiers de Bretagne : un partenariat qui transforme !

À VOTRE SERVICE p/ 6

• Conseil captage : nouveau service de GDS Bretagne

LE DOSSIER p/ 7 - 9

• **L'utilisation des antibiotiques en élevage : Des résultats encourageants !**

RENDEZ-VOUS p/ 10

BONS PLANS p/ 10

• À quelle fréquence remplacer ses manchons trayeurs ?

REGARD SUR... p/ 11

• Jean-Luc Martin, président des Vieilles Charrues

EN PRATIQUE p/ 12 - 13

• Où placer le bac d'équarrissage ? • Collecte équarrissage : quelques rappels ! • Les bâtiments d'élevage du futur : santé et bien-être animal • Paratuberculose : évaluation du statut des troupeaux bovins • Caprins : Modernisation des bâtiments et des équipements d'élevage • Boiteries : Nouveau test bi-pédiluve et produits

C'EST LA SAISON p/ 14

• Conseils de saison

PORTRAIT p/ 15

• Pierrick Le Labourier, aviculteur à Plumelec

C'est déjà demain !

Dans l'édito du précédent Kiosk, j'indiquais que malgré le contexte économique tendu et l'actualité sanitaire chaude (FCO, Grippe aviaire…) nous continuons d'être offensifs pour vous proposer des services efficaces et nouer des partenariats gagnants.

Justement, le 4 avril dernier nous avons officialisé un rapprochement avec EVOLUTION et BCEL Ouest en créant une société commune qui porte le nom d'INNOVAL : innovation et valeur.

Innovation : car cette alliance inédite en France va nous permettre de tirer profit de nos métiers et savoir-faire complémentaires pour proposer de nouvelles offres de services croisées à nos adhérents , le numérique permettant une meilleure valorisation des données et conseils en élevage.

Valeur : car notre objectif est de contribuer à générer de la valeur ajoutée pour l'éleveur grâce à notre expertise en santé, en portant fort avec force nos valeurs fondatrices que sont le mutualisme et la solidarité.

Ces 2 termes caractéristiques ont en réalité toujours inspiré et imprégné nos relations de partenariat :

- en 2016, avec Groupama Loire-Bretagne (Kiosk 12), avec le CER France Bretagne (Kiosk 14) et plus récemment début 2017 avec le Crédit Agricole d'Ille et Vilaine,
- dès 2012 à travers l'alliance majeure initiée avec GTV Bretagne, représentant les vétérinaires, pour le développement opérationnel de certains suivis (santé des veaux ou boiteries par exemple) ainsi que de nombreuses formations pour les éleveurs,
- depuis notre origine avec l'Etat ; notre statut d'OVS animal régional accordé dès 2014 marque la responsabilité qu'il nous reconnaît dans la gouvernance sanitaire en Bretagne.

L'ensemble de ces partenariats historiques ou nouveaux sont tous porteurs d'une vision et nous projettent vers l'avenir … et c'est déjà demain !

Le Président,
Jean-François TRÉGUER

GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

13 rue du Sabot - BP 28
22 440 Ploufragan
tél. 02 96 01 37 00
fax 02 96 01 37 95
www.gds-bretagne.fr

Directeur de la publication : Jean-François Tréguer - **Directeur de la rédaction :** Patrick Le Provost - **Rédacteur en chef :** Marie-Hélène Garrec - **Coordination de la rédaction :** Johann Guermonprez - **Comité de rédaction :** Laëtitia Cornec, Johann Guermonprez, Rémi Mer - **Ont participé à ce numéro :** Thomas Aubineau, Alban Barbé, Florence Casabonne, Marie Conradt, Vincent Delhoume, Johann Guermonprez, François Guillaume, Alain Joly, Daniel Le Clainche, Thierry Le Druillenec, Felix Mahé, Rémi Mer, Sophie Simon, Rémy Vermesse. - **Conception et réalisation :** À l'encre Bleue - **Crédits photographiques :** GDS Bretagne, Thomas Aubineau, Laëtitia Cornec, Johann Guermonprez, Rémi Mer, Istock - **Impression :** Imprimerie Ernée - **Routage :** SOTIAF - **Dépôt ISSN :** 2264-6353

Événement

INNOVAL créée par EVOLUTION, BCEL Ouest et GDS Bretagne

Le 4 avril 2017, les 3 conseils d'administration se sont réunis à Ploufragan pour créer INNOVAL, une filiale issue d'une volonté politique forte de mener conjointement des projets innovants pour un meilleur service aux éleveurs.

« INNOVAL est une entreprise à part entière, qui nous permet d'échanger et de travailler ensemble sur des projets concrets et de rechercher une cohérence dans l'offre que nous apportons aux éleveurs », indique Jean-François Tréguer.
« INNOVAL doit anticiper le besoin permanent d'innovations dans nos domaines d'activités », ajoute Jo Jaouen, Président de BCEL Ouest.
« INNOVAL est avant tout une réponse concrète aux demandes exprimées par les éleveurs, car nous avons un réel besoin de simplicité, d'accessibilité et d'agilité dans l'accès aux services des entreprises de l'amont de l'élevage » précise Vincent Retif, Président d'EVOLUTION.

A travers les actions de GDS Bretagne, les données de santé (dont les qualifications et certifications d'élevages et/ou d'animaux), notre savoir-faire épidémiologique et opérationnel notamment, seront des atouts essentiels pour la réussite des projets communs à venir.
« Efficience, sécurité et performance sont 3 mots clefs qui devront caractériser nos réalisations » insistent les 3 Présidents.

Johann Guermonprez, Responsable Communication

Formation

Une nouveauté pour les formations vêlâge

Le veau artificiel «Calgary» en cours de test pour les formations vêlâge de GDS Bretagne.

Brève de zone

Médecines complémentaires.

En médecine aussi il y a des alternatives. À l'initiative des délégués de la zone de l'Oust à l'Aff, une journée « médecines alternatives » se tenait à Glénac le 9 septembre dernier.

Parmi les éleveurs présents, beaucoup venaient pour « voir un peu ce qui se fait ». Après une partie théorique le matin, c'est chez Julie, éleveuse à Bains-sur-Oust, que la journée s'est prolongée. Elle a expliqué son savoir faire pour son cheptel de 130 vaches laitières : hygiène de traite, traitement des mammites, soins des veaux, non délivrance, diarrhées, baisse d'énergie…

Les éleveurs ont apprécié la découverte de ces médecines par la théorie mais aussi et surtout par la pratique. A la demande des éleveurs, une deuxième journée spécifique « soin des veaux avec les médecines alternatives » a eu lieu le 3 mars. Cette même formation sera proposée sur le secteur du Faouët en septembre. À vos agendas !

Florence Casabonne, Animatrice réseau Territoire 56

Repères

Témoignage

Santé de la mamelle : le conseiller technique, réactif et proche !

Si aujourd'hui Francis et Nicole sont satisfaits lorsqu'ils consultent leurs résultats cellulaires, cela n'a pas toujours été le cas… Ainsi début 2016 les chiffres sont plus défavorables et dépassent même les 400 000 cellules en août.

Lucie Billet, conseillère technique GDS Bretagne, s'est rendue dans l'élevage et a proposé aux éleveurs de mettre en évidence, avec eux, les points à améliorer. Grâce à Hygitrait'info Lucie détermine que les infections du troupeau sont à réservoir mammaire. Les vaches se contaminent entre elles à l'occasion de la traite. *« On est allé en salle de traite voir comment on pratiquait concrètement et en particulier les pratiques d'hygiène »* se rappelle Francis.

« Lucie nous a incité à réformer rapidement certaines vaches, à mettre en place une désinfection en pré trempage et à désinfecter la griffe après la traite d'une vache infectée. Nous avons modifié nos pratiques : aujourd'hui on lave et désinfecte systématiquement avec un produit pulvérisé sur les trayons avant la traite, ça nous prend 10-15 min à la traite mais les résultats sont probants ! » précise Francis. *« … Et plus de vache à traire au pot, plus de lait à jeter, plus de pénalité cellules, c'est bon techniquement et financièrement ! »* ajoute encore Nicole.

La moyenne cellulaire du tank revenue à moins de 120 000, les 2 éleveurs sont néanmoins très vigilants pour réagir très vite en cas de nouvelle alerte… et ils savent qu'ils peuvent compter sur la réactivité de Lucie et sur ses conseils !

Francis et Nicole Plénière produisent 360 000 litres de lait, avec 50VL sur la commune de Kervignac (56).

** Hygitrait'info est un outil informatique développé par GDS Bretagne pour aider le conseiller à déterminer l'origine de problèmes d'infection mammaire.*

Propos recueillis par Johann Guermonprez, Responsable Communication

Réunions annuelles de zones

Transformation fromagère caprine (zone Abers, 29)

Logement des veaux (Zone du Linon, 35)

Fournil Bio (zone Pays de St-Malo, 35)

Vaches Angus (Zone Poher-Monts d'Arrée, 29)

Méthaniseur, (zone de l'Oust à l'Aff, 56)

Élevage de cerfs, (zone deLamballe, Moncontour, Jugon, 22)

Budget 2017

Nos choix pour rester réalistes et offensifs

En 2016, afin de répondre à l'attente toujours plus pointue des adhérents, nous avons développé la formation des conseillers, de nouveaux services (boiteries, évolution d'Agraël sanitaire, ...) et doublé l'indemnisation des animaux super excréteurs (Paratuberculose). Pour 2017, nous venons d'arbitrer de nouveaux choix.

Dans un contexte économique 2017 particulièrement difficile, nous avons décidé de ne pas augmenter la cotisation tout en maintenant le haut niveau d'efficacité de l'ensemble de nos actions. Alors que la fusion des 4 GDS Bretons a permis de dégager des économies, les aides départementales, régionales et nationales reçues en contrepartie de notre contribution essentielle à la veille sanitaire du territoire, sont en forte diminution.

Nous prenons nos responsabilités et voulons impérativement maintenir notre niveau d'excellence sanitaire tout en équilibrant le budget.

Nous avons donc décidé une diminution maîtrisée du retour financier aux éleveurs pour les plans d'assainissement et de maîtrise collective et dans les actions de conseil santé. Ce qui représente par exemple environ 60 € de frais d'analyses annuels supportés en plus par l'éleveur sur un plan BVD qui coûte au total près de 2700 € sur 3 ans à GDS Bretagne.

Ces choix traduisent la volonté de déployer des projets répondant à vos besoins nouveaux. Ainsi cette année verra se mettre en place l'engagement de l'éradication de la BVD, le renforcement de la maîtrise de la Paratuberculose avec la mise en place de statuts de troupeaux, ainsi qu'un nouvel accompagnement « nutrition-santé ».

Notre détermination est donc toujours plus forte et nos décisions sont prises dans un seul objectif partagé : toujours faire progresser ensemble la santé de nos élevages bretons et la sérénité des éleveurs.

Thierry Le Druillennec, Trésorier GDS Bretagne

BVD

La boucle ultra TST est disponible !

Utilisée systématiquement lors de l'assainissement d'un élevage où circule la BVD pour dépister les IPI, la boucle TST permet également d'attribuer la garantie non IPI aux veaux de moins de 3 mois sécurisant ainsi les mouvements d'animaux.

Sa manipulation, simple et rapide, permet à l'éleveur d'être autonome. Il lui suffit de boucler l'oreille du veau et d'envoyer par la poste le prélèvement de cartilage ainsi réalisé.

Depuis fin 2016, le bouton TST peut être couplé à la boucle de naissance. C'est la boucle ultra TST. Le veau est alors bouclé et prélevé simultanément permettant un suivi BVD simple et efficace tout en limitant la manipulation des animaux.

Sophie Simon, responsable assainissement et maîtrise collective

Veille sanitaire

Conséquences prévisibles de l'épisode récent de grippe aviaire ?

Félix Mahé, expert avicole GDS Bretagne, nous donne son avis.

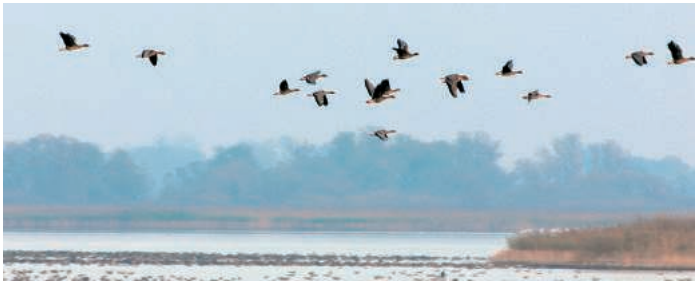

L'Europe a fait face à la plus grande contamination par un virus Influenza Aviaire Hautement Pathogène dans la faune sauvage (1380 cas recensés dans 73 espèces différentes) dans les élevages domestiques (1005 foyers dans 20 pays). A l'ampleur de la dispersion géographique de ce virus, s'ajoute son caractère pathogène pour les canards, habituellement résistants et porteurs asymptomatiques de ces virus.

> **« Les oiseaux sauvages ont amené le virus H5N8 fin 2016 : cette menace doit être désormais considérée comme permanente chaque hiver sur le territoire Européen et intégrée dans le dispositif de maîtrise des maladies aviaires. »**

Face à ce risque de transmission du virus par la faune sauvage aux volailles domestiques, la Commission Européenne a d'ailleurs établi des mesures de biosécurité renforcées et de détection précoce*.

La formation obligatoire au plan de biosécurité de 4200 aviculteurs en Bretagne sera bientôt achevée. 46 journées (700 aviculteurs) ont été assurées par GDS Bretagne**. La mise en pratique dans les élevages est en cours mais **les facteurs de risque extérieurs, notamment liés aux intervenants en élevage, restent à maîtriser**.

Véhicules de transport (aliment, animaux, gaz, ramassage des œufs…) et personnels temporaires (intervention et manutention des volailles, maintenance…) sont concernés.

Efficace contre les risques de contamination par voie terrestre ce plan biosécurité l'est peu contre le risque aérien. La protection des élevages plein-air nécessite la conception d'installations intégrant des systèmes de confinement (existants dans le Nord de l'Europe et la Suisse). Certains hivers, les éleveurs en plein-air vont devoir gérer le confinement et ses conséquences. La communication de la filière sur les produits sous signe de qualité d'hiver sera aussi impactée...

Il reste enfin le problème de respect du **confinement des volailles des particuliers**. L'information sur cette obligation s'est faite par les mairies, tiraillées entre l'importance d'informer et la discrétion nécessaire pour ne pas susciter d'inquiétudes, et éviter toute psychose chez le consommateur, comme en 2006 avec la « grippe du poulet ».

Quant à **la piste vaccinale**, si les essais de vaccination permettent dans certains cas de réduire les symptômes, cela n'empêche pas l'excrétion du virus. La vaccination ne peut pas, pour l'instant, être efficace pour maîtriser la diffusion de ces virus.

**décision UE 2017/163 /*
***Partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture*

Félix Mahé, animateur section avicole

Concours / Comices

GDS Bretagne assure l'excellence sanitaire

Pensez à inscrire les animaux au minimum

20 JOURS

avant la manifestation

Les festivals et les comices agricoles sont les fêtes locales de l'élevage. Mais attention à ce que ces fêtes ne se transforment pas en casse-tête sanitaire au retour des animaux dans les fermes !

Pour chaque rassemblement, un délai minimum de 20 jours est demandé, afin de vérifier la conformité sanitaire des élevages et des animaux. Dans certains cas des analyses complémentaires sont demandées.

Cette garantie sanitaire ne s'arrête pas là. En coopération étroite avec les organisateurs, les conseillers GDS Bretagne vérifient la conformité des certificats sanitaires à l'arrivée des animaux sur toutes les manifestations. Les éleveurs participants peuvent ainsi être rassurés sur l'excellence sanitaire de chaque manifestation. Des panneaux sanitaires affichent ces garanties auprès des animaux.

Vincent Delhoume, correspondant veille sanitaire

Poste d'accueil sanitaire (Foire de Rennes 2015)

Avec les Producteurs Laitiers Fermiers de Bretagne : un partenariat qui transforme !

C'est en 2008, à la suite d'échanges parfois compliqués avec l'administration, que des producteurs transformateurs se regroupent afin de trouver les moyens de parler d'une seule voie. « C'est dans le Finistère que l'association départementale voit le jour et 7 ans plus tard, en 2015, c'est une association régionale, l'association des Producteurs Laitiers Fermier de Bretagne (PLFB) qui lui succède. » raconte Yann Manac'h, son Président.

> **« Aujourd'hui 117 des quelques 200 producteurs transformateurs que compte le territoire breton sont adhérents. »**

PLFB est créée alors que GDS Bretagne réfléchit au moyen d'accompagner les transformateurs pour bien maîtriser la fabrication des produits dans le prolongement logique de la maîtrise sanitaire de leur production de lait.

GDS Bretagne, Chambre régionale d'agriculture et PLFB concrétisent alors en septembre 2015 un partenariat pour accompagner les transformateurs qui souhaitent s'installer ou faire évoluer leur activité.

« GDS Bretagne recrute un conseiller spécialisé, Jean-Charles Ray, qui intervient chez les adhérents pour leur apporter conseils techniques sur les process de fabrication et de contrôle de la production, les former et être un interlocuteur pointu et direct de l'administration. C'est très précieux pour les adhérents de l'association qui se sentent vraiment soutenus ! » précise Yann Manac'h. Il ajoute *« … et notre dimension régionale nous a permis par exemple récemment d'engager des négociations avec des prestataires d'analyses au nom de l'ensemble des adhérents. »*

Yann Manac'h et Jean-François Tréguer (Septembre 2015)

Et pour enrichir leur savoir-faire, PLFB veille aussi sur ce qui se fait ailleurs dans des régions traditionnelles de transformation.

> **« Je suis un président très satisfait du partenariat avec GDS Bretagne qui concrétise un véritable retour sur investissement aux producteurs et nous permet d'envisager avec énergie l'avenir de la Bretagne comme terre de transformateurs ! »**

Propos recueillis par Johann Guermonprez, Responsable Communication

Conseil captage : un nouveau service de GDS Bretagne

L'utilisation de captages privés présente de nombreux avantages (économiques, techniques, personnels). La principale contrainte réside dans le fait de capter une eau de qualité suffisante et de la maîtriser tout au long du circuit de distribution.

Tête de captage protégée - © Loïc Fulbert, GDS 53

GDS Bretagne propose une action qualité de l'eau regroupant l'organisation annuelle de prélèvements d'eau, l'interprétation des résultats d'analyses et, depuis le 1er Janvier 2017, la réalisation de visites conseils captage.

L'action conseil-captage est proposée aux éleveurs concernés par une eau non conforme en bactériologie, souhaitant améliorer la protection de leur captage ou réaliser un nouvel ouvrage de captage d'eau. Les visites réalisées par les conseillers techniques de GDS Bretagne ont pour but de rechercher les causes et les origines des polluants (situation, conception, entretien du captage et des installations…) de proposer des recommandations permettant de protéger le captage des polluants environnementaux, de rétablir l'étanchéité du captage, d'entretenir les captages et les installations de distribution de l'eau dans l'élevage.

Cette action s'inscrit dans une démarche complète et cohérente d'amélioration durable de la qualité de l'eau. Les audits proposés par GDS Bretagne sont un préalable à la mise en place de traitements bactériologiques permanents de l'eau.

Alban Barbé, correspondant conseil santé

L'utilisation des antibiotiques en élevage : Où en est-on ?

GDS Bretagne s'est impliqué fortement dans toutes les actions de prévention à travers la mise en place de bonnes pratiques sanitaires visant à réduire l'usage des antibiotiques en élevage.

Notre mission commence par un rôle de sensibilisation (réunions de zones, formations élaborées dans le cadre de l'alliance GDS/GTV…).

Par ailleurs, des études ont démontré l'intérêt de kits de diagnostic rapide dans le cas de diarrhées de veaux (voir le témoignage dans ce dossier). GDS Bretagne a également initié des enquêtes sur les mammites pour améliorer le diagnostic épidémiologique et augmenter la pertinence d'un conseil de traitement sélectif au tarissement. Enfin, l'action boiterie a aussi pour objet d'optimiser le diagnostic des affections du pied des bovins et peut permettre d'éviter des traitements antibiotiques inappropriés.

" GDS Bretagne trouve ici l'aboutissement de toutes les actions engagées depuis longtemps : priorité à la prévention des maladies. Car utiliser les antibiotiques à bon escient, c'est toujours mieux ; ne pas en avoir besoin, c'est encore préférable ! "

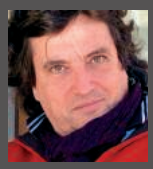

Dossier réalisé par Rémy Vermesse, vétérinaire référent technique antibioresistance

ROLAND QUEINNEC
Éleveur à Hanvec (29)

Un éleveur allaitant témoigne !

Roland QUEINNEC, éleveur allaitant à Hanvec (29), témoigne à propos de la résolution d'un grave problème de diarrhées néonatales qui occasionnait des traitements, dont des traitements antibiotiques, pour deux veaux sur trois.

« Un hiver, j'ai eu l'impression que tous les veaux allaient y passer… comme si plus rien ne marchait » explique Roland. Son problème, il l'a résolu en collaboration avec son vétérinaire traitant, en abordant les choses de manière globale et en listant tout ce qui pouvait être mis en place en matière de prévention : alimentation, gestion du parasitisme, hygiène, colostrum, vaccination… à travers l'élaboration d'un véritable planning de travail.

Son témoignage vidéo met également en avant l'intérêt d'une approche raisonnée des diarrhées des veaux dont beaucoup ne sont pas d'origine bactérienne et ne nécessite pas forcément un traitement antibiotique, et l'intérêt notamment des kits rapides de diagnostic qui peuvent être effectués directement dans l'élevage.

Lien vidéo :
vidéo Roland Queinnec
https://youtu.be/hXAhH5P8Mb0

autres vidéos
http://agriculture.gouv.fr/lagro-ecologie-des-realites-de-terrain-plus-de-60-temoignages-videos

Des résultats encourageants !

Enjeu d'importance planétaire et qui dépasse de beaucoup le monde animal, la lutte contre l'antibiorésistance nous conduit à surveiller toujours de plus près l'utilisation de ces molécules chez les animaux d'élevages. Des objectifs précis ont été fixés aux filières animales avec des échéances qui vont jusqu'à la fin 2017.

En matière de baisse de consommation, les premiers résultats sont encourageants. En tonnage global, la baisse sur 4 ans de 2011 à 2015 est de 28,4%. Si l'on tient compte de l'exposition aux différentes molécules ramenées à la part relative des différentes espèces animales concernées, la baisse est de 20 % toutes espèces confondues. Cette baisse est en majorité le fruit de la limitation de l'emploi de formes orales ou de pré-mélanges médicamenteux. La tendance est donc la bonne, mais l'essai reste à transformer.

Évolution de l'exposition aux antibiotiques toutes espèces confondues depuis 1999 *(source ANSES)*

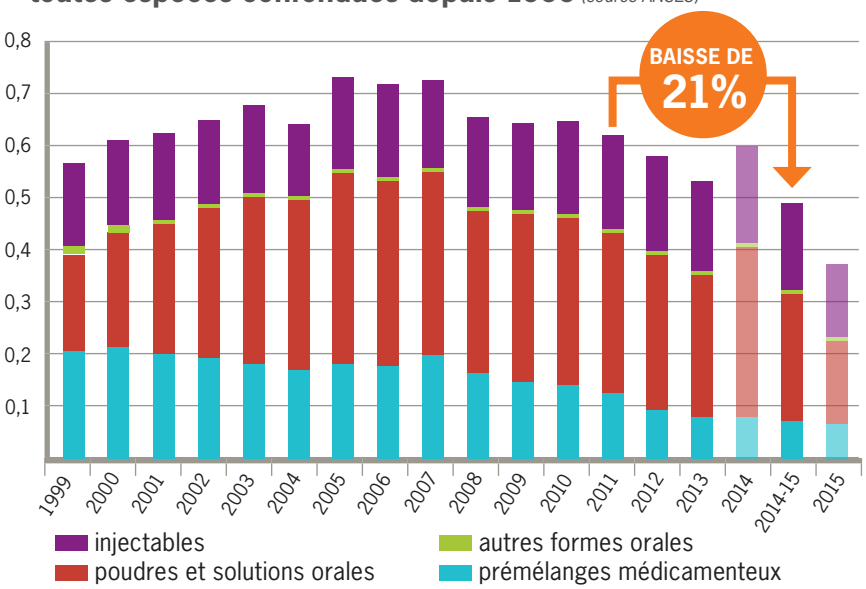

Ces résultats sont exprimés d'après un indicateur d'exposition des animaux aux antibiotiques : l'ALEA* qui présente le grand avantage de rendre les données comparables à la fois entre antibiotiques et entre espèces animales.

Sur les 4 dernières années, l'exposition globale a diminué de 20,1 % (moyenne 2014-2015 par rapport à 2011). Une baisse de l'exposition a été observée pour toutes les espèces par rapport à l'année 2011 (bovins - 9,5 %, porcs - 24,1 %, volailles - 22,1 %, lapins - 17,8 %, chats et chiens - 9,5 %)

*Animal Level of Exposure to Antimicrobials) qui est calculé en divisant le poids vif traité par la biomasse de la population animale potentiellement consommatrice d'antibiotiques

QUELQUES ÉTAPES MAJEURES

DEPUIS 2010

FILIÈRE PORCINE :
DE L'USAGE ↘
DES CÉPHALOSPORINES

FILIÈRE CUNICOLE | **VEAUX BOUCHERIE**

CHARTE DE BON USAGE
DES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

2012

PLAN NATIONAL
ECOANTIBIO

OBJECTIF
↓ 25%
des antibiotiques
en 5 ans

Et les antibiotiques critiques ?

Les antibiotiques dits « d'importance critique » sont ceux dont l'usage est pour le moment non pas interdit mais encadré en médecine vétérinaire. Ils ne peuvent plus être employés en traitement de première intention, mais uniquement dans les cas où le vétérinaire peut apporter la preuve qu'il n'existe pas d'autre alternative. La loi d'avenir pour l'agriculture avait fixé un objectif de réduction de 25 % en 3 ans, de 2013 à 2016.

La baisse d'exposition pour les fluoroquinolones était déjà de 22,3 % en 2015 selon les dernières statistiques disponibles. Ce bon résultat s'accompagne d'une stabilisation de l'évolution des résistances contrairement aux années précédentes.

Toutefois le taux le plus élevé de ces résistances retrouvé chez les bovins (22 %) justifie bien un usage restreint de ce type d'antibiotique.

Pour les céphalosporines de 3e et 4e génération, la baisse de consommation est équivalente (21,3 %), le niveau de résistance est plus bas (voir figure ci-dessous), mais c'est la situation vis-à-vis des jeunes veaux qui reste préoccupante.

Évolution des proportions de souches de E.coli non-sensibles au ceftiofur chez les bovins entre 2006 et 2015 *(source ANSES)*

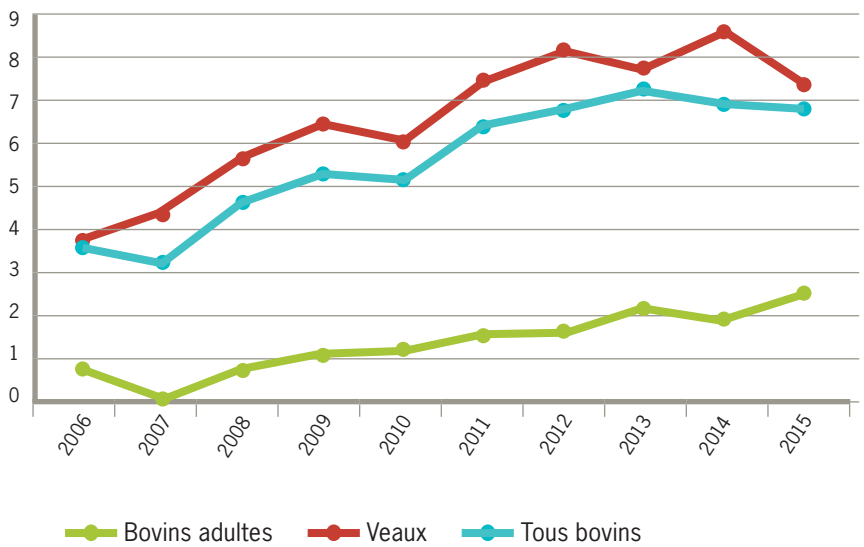

Ces courbes illustrent l'augmentation régulière de la résistance vis-à-vis des céphalosporines de 3e génération. S'il s'agit de taux relativement faibles chez les bovins adultes, il n'en va pas de même chez les veaux. Cela conduit à envisager que l'alimentation des veaux en ferme par du lait contenant des résidus d'antibiotiques pourrait expliquer la charge en E. coli résistant.

2013

LOI D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE

OBJECTIF
↓ 25%
fluoroquinolones et céphalosporines 3e et 4e génération d'ici fin 2016

2014

CAMPAGNES NATIONALES DE COMMUNICATION

Vers les propriétaires d'animaux de compagnie et les vétérinaires

1ER AVRIL 2017

ENREGISTREMENT INFORMATIQUE OBLIGATOIRE,
PAR LES VÉTÉRINAIRES, DES PRESCRIPTIONS D'ANTIBIOTIQUES

OLIVIER FORTINEAU
Vétérinaire praticien particulièrement impliqué sur la gestion du médicament vétérinaire

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'avancement du plan Ecoantibio ?
Les résultats du premier plan Ecoantibio sont très bons : l'objectif d'une réduction de 25 % de l'exposition des animaux d'élevage aux antibiotiques a été atteint. Mais il faut noter que ce succès s'inscrit dans une dynamique initiée bien avant le début du plan par des actions volontaires menées dans toutes les filières et associant éleveurs et vétérinaires.

Quels ont-été les facteurs de réussite de ce plan ?
C'est bien parce que nous, éleveurs et vétérinaires, partageons les mêmes objectifs de réduction des maladies et de promotion des mesures préventives que ces très bons résultats ont été obtenus. Il faut toutefois maintenir notre effort, et continuer à faire la chasse aux mauvais usages des antibiotiques. Pour garder un cheptel en bonne santé, nous aurons toujours besoin des antibiotiques : faisons-en un usage responsable, uniquement quand c'est nécessaire, et en respectant les indications de l'ordonnance.

LA COLISTINE SUR LA SELLETTE...

La colistine est aujourd'hui sur la sellette, depuis la découverte en 2015 d'un mécanisme de résistance dont on ne soupçonnait pas l'existence. Le gène support de cette résistance a été dans la foulée identifié dans 30 pays et sur 5 continents, or en médecine humaine cette molécule est un produit de dernier recours. Cela pourrait conduire à faire de la colistine le prochain antibiotique à figurer sur la liste des antibiotiques critiques, donc faisant l'objet de restrictions d'usage en élevage.

EN REGION • **30 mai AG GDS Bretagne** Saint Brieuc • **du 12 au 15 septembre SPACE** à Rennes

DANS LES TERRITOIRES

FINISTÈRE

- **2 et 3 sept.** Agrifête à Guiclan

COMICES

- **20 mai** - Ploudaniel
- **5 juin** - Landivisiau
- **11 juin** - Morlaix / Elorn Penfeld à Hanvec
- **18 juin** - Carhaix
- **01 juillet** - Comice des éleveurs de Cornouaille - Saint Evarzec
- **02 juillet** - Pleyben
- **10 août** - Festival Mouez ar Gelted - Pont-Croix
- **28 août** - Comice Bigouden - Pluguffan

FORMATIONS

- **29 juin** - Ecornage (zone Arrée-Léon)

ILLE-ET-VILAINE

- **20 et 21 août** Fête de l'agriculture à Sixt sur Aff

COMICES

- **24 juin** - Torcé
- **01 juillet** - Fougères
- **19 août** - Louvigné du Désert
- **26 août** - Sains
- **02 septembre** - Cintré/ Irodouer
- **09 septembre** - Maxent/ Guichen/ Antrain

FORMATIONS

- **16 mai** Boiteries (zone Vallée du Couesnon)
- **8 juin** Mieux et moins de médicaments (zone Vallée du Couesnon)
- **8 juin** Ecornage (zone du pays de Redon)

MORBIHAN

- **20 août** Fête des JA à Pontivy

COMICES

- **10 juin** - canton de Muzillac
- **17 juin** - canton de Questembert/ Quistinic
- **19 juin** - foire de Molac
- **01 juillet** - canton de Pluvigner
- **09 juillet** - Slow Génisses à Ploermel
- **10 août** - canton de Quiberon
- **02 septembre** - canton de la Roche Bernard

FORMATIONS

- Ecornage **15 juin** (zone Arz Vilaine)
- Antibiorésistance
  22 juin (zone Haut Blavet)
  5 septembre (zone Arz Vilaine)
- Vêlage
  4 juillet (zone du Golfe)
  6 juillet (zone Brocéliande)

CÔTES D'ARMOR

- **du 19 au 21 mai** Terralies à Saint Brieuc
- **du 26 au 27 août** Terre attitude à Coatréven

COMICES

- **01 juillet** - Uzel
- **29 juillet** - Plestin-Plouaret
- **19 août** - Callac / Plouguenast
- **26 août** - Moncontour/ Collinée
- **02 sept.** - Plancoët/Caulnes/ Evran/ Paimpol-Plouha/Broons/St Nicolas du Pelem/ La Chèze
- **09 sept.** Lézardrieux/ Dinan/ Merdrignac
- **23 sept.** Plouagat

FORMATIONS

- Gestion de la période sèche
  06 juin (zone Loudéac La Chèze)
  13 juin (zone Côte d'Emeraude)
  20 juin (zone Gouarec Saint Nicolas Rostrenen)
- Santé des veaux **08 juin** (zone Trégor-Goëlo)
- Intervenir auprès des bovins en sécurité
  13 juin (zone Callac Maël Carhaix)
  20 juin (zone Plestin Plouaret)
- Boiteries **22 juin** (zone Collinée Merdrignac Plouguenast)
- Logement des veaux **27 juin** (zone Guingamp)

la bulle

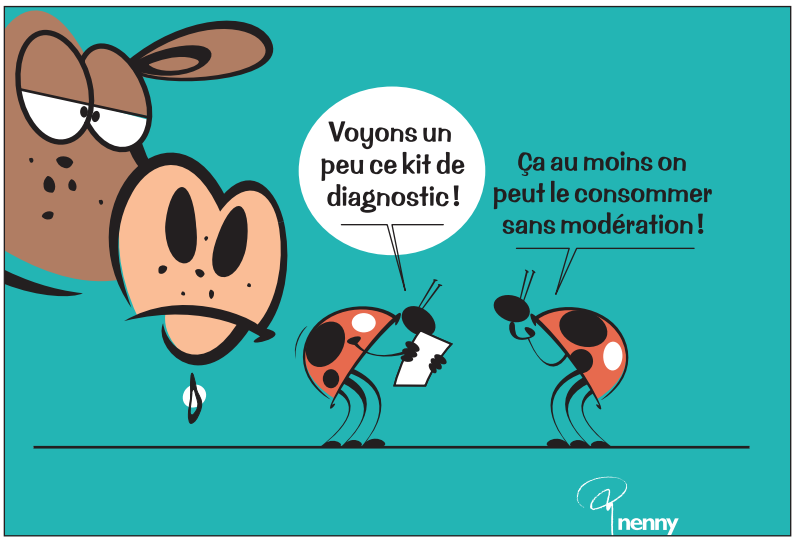

LE CHIFFRE

8 016

C'est le nombre de bovins certifiés par GDS Bretagne pour participer à l'un des 106 rassemblements d'animaux qui se sont déroulés en 2016 en Bretagne.

BON PLAN

A quelle fréquence remplacer ses manchons trayeurs ?

Les manchons trayeurs en caoutchouc sont à changer toutes les 2 500 traites. Au-delà les manchons deviennent poreux et constituent un facteur de risque de contamination des trayons. Le tableau ci-dessous indique la fréquence de changement des manchons (en jours) en fonction du nombre moyen de vaches traites et du nombre de postes de traite.

Par exemple : pour un éleveur qui trait **80 vaches** laitières dans une salle de traite 2x6 places (**12 postes**), il est recommandé de remplacer ses manchons trayeurs caoutchouc tous les **188 jours** (soit tous les 6 mois).

nbre de vaches

160	60	78	94	110	120	156	188	234
140	72	90	108	124	144	180	216	270
120	84	104	126	146	168	208	252	312
100	100	126	150	175	200	252	300	378
90	112	138	166	194	224	276	332	414
80	124	156	188	218	248	312	376	
70	144	180	216	250	288	260		
60	164	208	250	292	328			
50	200	250	300	350				
40	248	312	375					
30	334	416						
	8	10	12	14	16	20	24	30

Nbre de postes de traite

Daniel Le Clainche, Référent technique de traite

L'interview

Jean-Luc Martin

président des Vieilles Charrues

Un festival, côté coulisses

Pour le grand public, les Vieilles Charrues, c'est d'abord le 1er festival de musique de France avec des stars de la chanson. Mais en coulisses, on trouve une formidable organisation de milliers de bénévoles de la région de Carhaix. Avec un président aussi discret qu'efficace, Jean-Luc Martin.

Comment présenter les Vieilles Charrues ?

Depuis sa création à Landeleau au bord du canal de Nantes à Brest à l'initiative d'une bande de copains, le festival n'a pas arrêté de grandir pour rassembler aujourd'hui plus de 200 000 personnes sur 4 jours. On y croise des gens de tout statut (des chômeurs, des avocats, des patrons, des salariés...), de tous milieux et de toutes générations. Les Vieilles Charrues, c'est d'abord un lieu de rencontre intergénérationnel et cela dure depuis plus de 25 ans. C'est un festival populaire et un lieu de découverte de tout type de musique, de Patrick Bruel à Bruce Springsteen, de Pierre Perret à David Guetta.

Comment êtes-vous entré dans l'association de bénévoles ?

J'y suis depuis 1994, deux ans après sa création. J'avais des copains dans l'association. Je suis originaire comme mon épouse de la région de Carhaix. À l'époque, j'étais déjà DJ et j'animais des mariages. J'ai d'abord été bénévole en charge de la sécurité puis de la restauration du festival qui se passait alors au centre-ville de Carhaix. Ensuite je suis entré dans le bureau pour prendre la responsabilité de la restauration sur 3 jours sur le site actuel de Kerampuil. Je suis devenu vice-président en 2002, puis co-président l'année suivante avec Jean-Philippe Quignon, du Télégramme, qui nous a malheureusement quittés en 2012. Nous avons très bien fonctionné en tandem pendant 10 ans. Il s'occupait des relations avec les médias, et moi, j'étais responsable de toute la logistique et du pilotage des équipes de bénévoles réparties par pôle.

Comment expliquer la réussite du festival ?

Il faut jouer sur tous les tableaux : une programmation très ouverte avec des têtes d'affiche, une logistique sans faille et un budget équilibré tout en proposant des prix d'entrée abordables.

Le public vient là bien sûr pour écouter de la musique, mais aussi pour rêver, faire la fête et vivre un bon moment. Le festival s'appuie avant tout sur 6 500 bénévoles venant de 110 associations locales qui bénéficient du résultat du festival. Tous les jours, on compte près de 70 000 personnes sur le site et il faut s'en occuper, les nourrir, les loger (campings), les sécuriser... C'est une véritable organisation comme dans une entreprise. Il faut répartir les métiers, déléguer, et s'assurer que tout se passe bien le jour J...

> **« Le festival est un vrai moteur pour l'économie locale, mais son audience contribue à l'attractivité de la Bretagne... »**

Le public est au rendez-vous ?

Cette année encore, nous devrions afficher complet quelques mois avant l'ouverture du festival. Nous pouvons compter sur les réservations (200 000 billets !) et sur l'implication de nos partenaires pour boucler le budget de 15 M€, sans subvention ! Le festival est un vrai moteur pour l'économie locale, mais son audience contribue à l'attractivité de la Bretagne. Si l'équipe est réduite (une dizaine de salariés permanents toute l'année), au moment du festival, on compte 2 000 salariés occasionnels, sans parler des prestataires de services pour la sonorisation, la sécurité...

Des projets pour les prochaines éditions ?

Nous allons encore agrandir le site et nous rapprocher du château avec une 5e scène destinée à de nouveaux spectacles. Il faudra revoir l'organisation du site, mais il nous faut innover en permanence. Depuis 2016, les 1 200 points de paiement sont reliés en wifi et le site est entièrement câblé en fibre optique. Nous avons ainsi été les premiers à introduire des bracelets de paiement électronique. Il faut toujours anticiper, garder le cap, en maintenant l'esprit original d'un festival qui fait la fierté de ses organisateurs bénévoles.

Propos recueillis par Rémi Mer

EN PRATIQUE

Où placer le bac d'équarrissage ?

SUR UNE ZONE STABILISÉE OU BÉTONNÉE :

> À l'écart des bâtiments d'élevage
> Dotée d'une arrivée d'eau pour le lavage
> Le chauffeur ne doit pas faire de marche arrière, ni de manœuvre sur la voie publique
> 11 mètres d'une ligne EDF (manœuvre de la grue du camion)
> Éloignement des zones d'habitation
> Accès fléché visible de nuit (Panneau SECANIM)
> Boite aux lettres pour les documents des bovins pour le chauffeur

Pour connaître les conditions d'une collecte sécurisée rendez-vous sur www.securite-collecte.fr.

Féix Mahé : référent biosécurité

Étude

Collecte équarrissage : quelques rappels !

48h

Le délai de collecte est normalement de 48 heures (2 jours francs) à partir du jour de programmation de l'appel, s'il est passé avant 18 heures.

18h

Passé après 18 heures, la collecte est décalée d'une journée et le délai passe donc à 3 jours.

Le délai des 48 heures peut ne pas être respecté et en particulier pour les derniers élevages programmés sur la tournée. Le chargement du camion étant programmé sur les poids déclarés par les éleveurs lors de l'appel, si des cadavres sont rajoutés entre l'appel et la collecte, ce poids supplémentaire nécessite de raccourcir la tournée. Les derniers collectés prévus sont alors reportés au lendemain.

SECANIM indique que pour 0,9 % des cas seulement le délai de 48 h est dépassé (appels passés avant 18 h).

Pour les éleveurs hors-sol, le délai entre décongélation et collecte doit être le plus court. Lors de l'appel par AGRANET ou téléphone mobile, il est possible de programmer l'envoi d'un SMS par le système informatique de l'équarrissage qui informe dès 7 heures du matin du jour de collecte. L'équipement en bacs réfrigérés ou enceinte de stockage réfrigérée qui conservent les cadavres jusqu'à leur enlèvement est aussi possible.

Félix Mahé,
référent biosécurité

En pratique

Les bâtiments d'élevage du futur : santé et bien-être animal

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) « Bâtiment d'élevage de demain » a pour objectifs d'optimiser la recherche, l'expérimentation, le développement, la formation et favoriser l'innovation.

Les 22,23 et 24 février 2017 le RMT « Bâtiment d'élevage de demain » organisait un colloque international à l'ISA de Lille, réunissant plus de 150 experts nationaux et internationaux autour des dernières innovations technologiques des bâtiments et des équipements d'élevage.

La conception et l'aménagement des bâtiments d'élevage connaissent actuellement de profondes mutations liées aux multiples défis qui se présentent aux éleveurs : défi technique avec l'évolution des modes de production et d'alimentation, défi sanitaire avec la maîtrise des conditions d'ambiance pour préserver la santé et le bien-être des animaux, défi environnemental pour dépenser moins d'énergie et réduire les rejets polluants, défis ergonomique et économique.

Des lunettes 3D pour réaliser des visites virtuelles.

Le bâtiment du futur sera automatisé pour améliorer la qualité de vie de l'éleveur en supprimant les tâches les plus pénibles. Des automates de traite, de distribution des aliments, de ventilation, de nettoyage des aires de vie et des capteurs de surveillance des animaux seront connectés pour intégrer toutes les informations nécessaires à la bonne conduite d'élevage et faciliter le pilotage à distance par l'éleveur.

Daniel Le Clainche,
Référent technique Bâtiment et bien-être

Paratuberculose

Évaluation du statut des troupeaux bovins vis-à-vis de la paratuberculose

La Paratuberculose Bovine est une maladie très fréquente en Bretagne et se manifeste par des signes cliniques sur les adultes (diarrhée incurable) dans les cas les plus graves mais aussi par des pertes de production importantes (lait, viande).

C'est une maladie qui s'achète mais les tests individuels à l'introduction ou à la vente sont trop peu sensibles pour pouvoir repérer tous les bovins contaminés, surtout s'ils sont appliqués aux jeunes (génisses amouillantes, primipares). GDS Bretagne a donc décidé de mener une étude afin d'évaluer la fréquence des élevages infectés. Des analyses (PCR) ont été réalisées sur les bouses de l'aire d'exercice et une sérologie sur le lait de tank.

Près de 450 troupeaux ont été prélevés une fois et 175 troupeaux 2 fois à 1 an d'intervalle.

- **65 % des troupeaux ne sont pas détectés positifs**, ce qui permet d'affirmer qu'ils détiennent moins de 3 % d'animaux infectés.
- **Les 2/3 d'entre eux, sont négatifs sur 2 ans** (moins de 1 % de positifs).
- **A l'inverse, 20 % des troupeaux ont une infection importante** (plus de 10 % de positifs) et 15 % entre 3 et 10 % de positifs.

Ces résultats montrent qu'il est possible de développer la connaissance de statuts paratuberculose de façon fiable, peu coûteuse et d'organiser les échanges d'animaux entre élevages de statut compatible. Des actions concrètes seront proposées dès l'automne et concerneront aussi les troupeaux allaitants (étude en cours sur 200 troupeaux).

Alain Joly, vétérinaire référent paratuberculose

Caprins

Modernisation des bâtiments et des équipements d'élevage

Le dispositif s'inscrit d'une part dans le Programme de Développement Rural 2014-2020 Bretagne (PDRB) géré par la région Bretagne et d'autre part par le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAEA) de l'état.

Le schéma soutient la compétitivité économique des exploitations agricoles par des aides aux investissements des bâtiments et à l'acquisition d'équipements d'élevage.

Parmi les aides figurent notamment :

- **LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITE**
- **LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENT D'ÉLEVAGE**
- **LES SYSTÈMES DE VENTILATION DES BÂTIMENTS**
- **LES MATÉRIELS DE TRAITEMENT DE L'EAU**
- **LES ÉQUIPEMENTS DE CONTENTION ET DE TRI DES ANIMAUX**

Les dossiers de candidature sont à déposer dans le cadre d'un appel à projet (2 par an) auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Liste des équipements d'élevage éligibles téléchargeable sur le site internet :

http://europe.bzh/jcms/prod_346659/fr/modernisation-des-batiments-et-equipements-associes-des-exploitations-agricoles

Daniel Le Clainche,
Animateur Section Caprine
Ovins lait

Boiteries

Nouveau test bi-pédiluve et produits

GDS Bretagne a testé un système innovant de prévention pour lutter contre la dermatite digitée, le PODOCONCEPT®. Un système alliant une poudre à base de bactéries du genre Bacillus ayant un effet barrière sur les agents pathogènes (PODODRY®) et un bi-pédiluve permettant de limiter la consommation de produit (PODOLUVE®).

L'essai clinique a été conduit pendant 6 mois dans 8 élevages, et les résultats ont été comparés à un lot de 13 élevages témoins.

Au vu des premiers résultats, le bi-pédiluve permet effectivement de limiter la consommation de produits grâce à plusieurs paramètres : sa longueur de 1.80 m (plus court par rapport aux pédiluves classiques), le système de grille entre les deux bacs et les rebords surélevés à l'avant limitant les pertes de produit. La présence de roulettes à l'avant permet en outre une manipulation facile.

Toutefois, les résultats en matière de lutte contre la dermatite sont discordants. Si on constate effectivement une accélération de la guérison des pieds infectés, on observe aussi une accélération de la survenue des nouvelles infections sur des vaches saines.

Par conséquent, GDS Bretagne ne conseille pas ce type de solution. Peut-être que son utilisation limitée au traitement local des pieds infectés pourrait, par contre, avoir un effet bénéfique.

Thomas Aubineau,
vétérinaire référent boiteries

Ovins et caprins

Veille parasitaire

Réaliser des coprologies de mélange de 15 animaux sur les lots avant la mise à l'herbe. (Si l'on a vérifié l'efficacité du traitement à la rentrée des animaux en bâtiment, cette coprologie n'est pas nécessaire.) Poursuivre les coprologies de mélange tous les 6 à 8 semaines pendant la saison de pâturage en fonction de la situation de chaque élevage, notamment de l'utilisation des blocs de parcelles.

Achats de reproducteurs

Demander au vendeur les éventuelles garanties officielles que son élevage possède. Faire réaliser des analyses sérologiques de préférence avant la vente afin d'avoir des informations sur la situation sanitaire (contacter GDS Bretagne) et prévoir la mise en quarantaine (bâtiments, pâtures) des animaux introduits pendant 3 semaines minimum.

Vide sanitaire annuel

Réaliser un curage, lavage (haute pression) et une désinfection des bâtiments d'élevages et du matériel. Laisser les bâtiments vides sans animaux pendant 10 jours, au moins, après leur désinfection.

François Guillaume, vétérinaire référent technique petits ruminants

Alban Barbé, animateur section ovine

Apiculture

Mettre en état le matériel pour être prêt pour la visite de printemps : cadres neufs avec cire gaufrée, cadres pour élimination du couvain de bourdons (diminution du nombre de varroas), enfumoir, lève cadre...

et n'oubliez pas de lire :

- la revue « La Santé de l'Abeille » (nombreux articles sur les méthodes de lutte contre varroas),
- les fiches pratiques, sur le site de la FNOSAD.

Marie Conradt, animatrice section apicole

Équins

Le retour à l'herbe doit se faire en douceur : c'est un changement alimentaire à ne pas négliger. La valeur nutritive de l'herbe explose au printemps, attention aux prés trop riches. Pensez à limiter la surface disponible par cheval et les durées de pâturage.

C'est aussi le moment de vermifuger vos chevaux afin de les protéger des infestations parasitaires printanières (en particuliers contre les vers ronds et nématodes : strongles, ascaris, oxyures).

De plus, soyez vigilants, les jeunes pousses des plantes toxiques sont parfois très différentes de la plante adulte, ce qui les rend difficiles à identifier.

Marie Conradt , animatrice section équine

Bovins

Toux au pâturage

Si la bronchite vermineuse est présente, on rentre en période à risque d'apparition des signes cliniques.

Attention toutes les toux au pâturage ne sont pas dues aux strongles respiratoires. Des maladies transmises par les tiques comme l'ehrlichiose peuvent provoquer des symptômes similaires.

Pensez à faire réaliser des coprologies sur les animaux qui toussent.

Rémy Vermesse, vétérinaire référent parasitisme

Pierrick Le Labourier

Un homme de terrain

Aviculteur à Plumelec (56), Pierrick Le Labourier connaît sa terre comme sa poche. Et même en profondeur.

Passionné d'archéologie et de découvertes,

Pierrick se transforme volontiers en guide pour les randonneurs du GR 38 qui traverse la commune, en plein cœur des Landes de Lanvaux.

La preuve, on retrouve sur la propriété familiale des traces d'habitation ainsi qu'une collection de haches préhistoriques découvertes lors de défrichages d'une terre plutôt ingrate. « *Comme quoi, il y a eu de la vie avant nous* », déclare-t-il, non sans humour.

Pierrick Le Labourier a bien connu l'évolution rapide de la production de volailles dans le Morbihan.

« *Au début de mon parcours professionnel, il fallait bouger les sacs d'aliment à la main* », se rappelle-t-il. Depuis, la modernisation est passée par là avec les ordinateurs et même les automates et autres outils connectés pour piloter à distance, prévenir les fuites d'eau, les pannes...

« *Il ne faut pas en être esclave* », déclare Pierrick, plein de sagesse. Car l'œil de l'éleveur est toujours aussi nécessaire pour évaluer l'ambiance des bâtiments ou détecter précocement les maladies.

« *Nous devons avoir une gestion très rigoureuse des questions sanitaires, devant l'apparition de nouvelles maladies comme l' histomonose en dindes. Et il faudra apprendre à vivre avec certaines maladies* ».

L'exemple de la grippe aviaire dans le Sud-Ouest est bien sûr dans toutes les têtes. En 2016, il accepte d'être responsable du groupement volailles de Triskalia et devient président de la section avicole de GDS Bretagne. Une responsabilité qu'il prend à cœur pour se faire le « *VRP de l'excellence bretonne* » en matière sanitaire.

Tous les détails comptent dans un audit sanitaire, depuis la qualité de l'eau à travers des analyses (teneurs en fer, en manganèse…) jusqu'aux questions d'ambiance dans les bâtiments.

Bref, toujours utiliser les meilleures techniques disponibles pour répondre aux attentes du marché.

> **« J'ai toujours aimé les échanges, les rencontres. »**

Il y a quelques années, il décide de repenser son exploitation, quitte à se remettre en cause.

« *J'ai étudié la reprise éventuelle d'un poulailler. Au final, j'ai fait des choix différents : développer mon activité d'accueil à la ferme, engraisser quelques broutards pour vendre de la viande en direct et enfin valoriser 7 ha de bois à proximité de la ferme* ».

Dans les pas de son père, lui aussi responsable professionnel, il s'engage très jeune dans les groupes de développement. « *J'ai toujours été impliqué dans la dynamique des groupes, au départ comme aide-familial au sein des GVA, dans un groupes « volailles », puis au niveau de la Fédération départementale (appelée désormais Résagri) dont j'ai même été président entre 1992 et 1995* ». Le besoin de contacts, d'échanges, il le vit dans son métier, mais aussi dans sa commune dont il est conseiller municipal pour s'occuper notamment du tourisme, de la culture et de l'environnement. Si Plumelec est déjà célèbre auprès des amateurs de cyclisme pour ses côtes, il verrait bien sortir des cartons la Route des mégalithes, nombreux dans la région. En attendant, il fait découvrir les réalités de l'agriculture -et de la nature- auprès des randonneurs, des associations locales comme des consommateurs. Sans oublier les vestiges de ceux qui ont vécu ici il y a plusieurs milliers d'années, dans ce coin de Bretagne riche en histoires.

Propos recueillis par Rémi Mer

Repères

- **1961** Naissance à Plumelec
- **1978** Formation Bac D', au lycée agricole La Touche de Ploërmel
- **1983** Formation BP compta gestion
- **1987** Installation en production de volailles (1200 m²)
- **1996** Nouveau bâtiment volailles de chair
- **2016** Président de la section avicole de GDS Bretagne

Juste une image

Vu quelque part en Camargue...

GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

www.gds-bretagne.fr
www.facebook.com/gds.bretagne/
www.blog-gds-bretagne.fr

GDS Bretagne
Siège social régional 13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan	tél. 02 96 01 37 00	antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr
3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex	tél. 02 98 95 42 22	antenne.quimper@gds-bretagne.fr
Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex	tél. 02 23 48 26 00	antenne.rennes@gds-bretagne.fr
8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex	tél. 02 97 63 09 09	antenne.vannes@gds-bretagne.fr